



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 29 MARS 2019

N°24-2019

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	15	FINANCES
Présents	12	Budgets Primitifs 2019 Commune, Assainissement, Commerce de proximité
Votants	14	

◇ Convocation du 22 mars 2019 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil dix-neuf, le vendredi vingt-neuf mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 22 mars, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, M Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Mathias MERCIER, Sylvain LAUNAY

Absents excusés : M Nicolas BODINEAU, Mme Déborah MELISSON, M Gwénaél CRAHES

Procurations : Nicolas BODINEAU donne pouvoir à Monique JAMIN

Gwénaél CRAHES donne pouvoir à Jérôme RETIF

✍ Lydia LEBASTARD a été désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire présente les Budgets Primitifs 2019 - Commune, Assainissement, Commerce de proximité qui s'équilibrent comme suit :

	Commune	Assainissement	Commerce de proximité
<i>Fonctionnement</i>			
Dépenses	1 159 974,00	138 168,05	21 765,51
Recettes	1 159 974,00	138 168,05	21 765,51
<i>Investissement</i>			
Dépenses	2 383 506,42	157 289,17	42 402,57
Recettes	2 383 506,42	157 289,17	42 402,57

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les Budgets Primitifs 2019 tels que présentés.

Pour extrait conforme, le 5 avril 2019

Le Maire,

Monique JAMIN